

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 59
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 3 novembre à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 26 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : règlement de la facture n°D.018-0701 à l'entreprise Olivier FRANCES pour la fourniture et pose de panneaux signalétiques

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture n° D.018-0701 adressée par l'entreprise Olivier FRANCES pour la fourniture et pose de panneaux signalétiques sur le sentier historique d'Oulles et de jalons sur les virages de la route D221.

Les prestations réalisées et le montant demandé correspondant aux dispositions prévues au devis modificatif n°D.018-0501, une première situation à hauteur de 1 139,00 € HT (TVA non applicable) ayant déjà été réglée, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au versement du solde de cette facture pour un montant total de 2 659,00 € HT (TVA non applicable).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

